

## AVIS DE PUBLICATION

Le 5 juillet 2021, le Collège communal a pris une ordonnance de police relative à la **course cycliste VTT organisée à Saive, le 21 août 2021.**

Afin de permettre au public d'en prendre connaissance, le texte de cette ordonnance est déposé à l'examen du public au secrétariat rue Troisfontaines, 11 à 4670 BLEGNY, **sur rendez-vous**. Il est également affiché aux valves communales extérieures ainsi que le site internet communal et ce, à partir de ce jour.

Fait à Blegny, le - 9 JUL. 2021

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale,

Ingrid ZEGELS



Le Bourgmestre,

Marc BOLLAND